

L'ACSAT REAGIT ET POURSUIT SON ENGAGEMENT

Val-d'Or, le 24 octobre 2011 – Les membres de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue (ACSAT) sont satisfaits que les propositions concernant l'éducation n'aient pas été retenues lors du 31^e congrès du PLQ. L'éducation est la base fondamentale d'une société et notre système public d'enseignement au Québec est performant. Même si les commissions scolaires affichent les coûts administratifs les plus bas dans l'administration publique (5 %), elles se soucient constamment d'améliorer leur gouvernance et leur gestion.

Il ne faut jamais accepter de remettre en question les valeurs les plus chères de notre système d'éducation telles l'accessibilité à tous les élèves à des services éducatifs de qualité et à l'égalité des chances. Nous n'adhérons pas à cette vision que les budgets des écoles soient alloués à la performance des élèves. Une telle modification au financement des écoles pourrait mettre en péril la qualité des services qui leur sont offerts. Rappelons que nos élèves québécois se classent au 5^e rang parmi les 65 pays de l'OCDE et au 1^{er} rang dans les pays de la Francophonie. Nous nous inscrivons à l'amélioration continue du réseau public d'enseignement, tout en étant à l'écoute des besoins de la population de notre région.

Nos commissions scolaires ont fait leurs devoirs quant aux compressions budgétaires annoncées en juin dernier. Les compressions demeurent toujours préoccupantes pour la persévérance scolaire et l'économie régionale et c'est pourquoi il faut s'attarder aux impacts de nos décisions. La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a adopté un plan d'action pour renouveler la gestion et la gouvernance des commissions scolaires au cours des deux prochaines années. Dans le cadre de ses priorités, l'ACSAT veut aussi valoriser l'éducation sur son territoire et redonner un sens à la démocratie. Toutes ces interventions ont pour finalité de permettre à nos élèves de mieux réussir tout en augmentant le taux de persévérance afin d'atteindre les cibles de qualification et de diplomation visées dans les conventions de partenariat.

Nos commissions scolaires sont des gouvernements locaux qui veillent à la réussite des élèves en assurant des services éducatifs de qualité au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Elles ont la responsabilité de répartir équitablement les ressources humaines, matérielles et financières entre les établissements afin de répondre à leurs besoins spécifiques. L'ACSAT poursuivra son engagement envers la reconnaissance de l'éducation et veillera à protéger les intérêts et les besoins de la population de l'Abitibi-Témiscamingue.

- 30 -

Source et renseignements :

Caroline Neveu
Conseillère en communication
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
819 825-4220, poste 3013
Neveu.caroline@csob.qc.ca